

Rapport d'activité

Année 2021



Point d'étape annuel de la **CRESS Île-de-France**
compte tenu de son plan de développement



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire [Île-de-France](#)

SOMMAIRE

Éditoriaux.....	- 3
L'ESS en Île-de-France.....	- 4
Temps forts 2021.....	- 6
Rapport financier.....	- 8
Point d'étape.....	- 10
Vie Interne.....	- 11
Éducation à l'ESS.....	- 13
Observatoire Régional de l'ESS.....	- 14
Transition Écologique et Énergétique.....	- 16
Accompagnement.....	- 18
Developpement d'affaires.....	- 20
Developpement Territorial.....	- 22
Communication.....	- 26

Publication de la CRESS Île-de-France - Mars 2022

Directeur de la publication : Eric Forti - Auteurs et autrices : Sebastien Chaillou, Cédric Dupas, Cecilia Bassi, Irène Chanson, Steve Lewis, Roxan Deschamp, Léo Voisin, Hully Dias Roxane Klonowski, Jeanne Moutet, Aurelia Bravo, Florent Bourges et Juliette Poirier - Crédits photo : Margot L'Hermite - Graphisme : Juliette Poirier - Impression : La Maison des Impressions.



ÉDITORIAUX



Les vagues successives de contamination à la Covid-19 et les stratégies de confinement mises en œuvre pour les contenir, ont profondément perturbé en 2021 la mise en œuvre de notre plan d'actions triennal 2020-2024. Dans les secteurs d'activités comme l'éducation, la culture, le sanitaire et social, l'animation, les entreprises de l'ESS franciliennes ont été menacées dans leur existence, certaines n'ont pas survécu et des milliers d'emplois ont disparu. Saluons à la lecture de ce rapport d'activités l'agilité dont a fait preuve l'équipe salariée de la Cress. Sous la houlette de son directeur, l'équipe a su maintenir et développer les liens avec les collectivités locales et les services de l'Etat déconcentrés en premier lieu desquelles le Conseil régional et la Préfecture d'Île-de-France. L'investissement des compétences désormais reconnues de la Cress sur de nombreux territoires franciliens pour sensibiliser, orienter, accompagner, informer, et former les entrepreneurs et les élus locaux aux principes de l'ESS, apportera bientôt les résultats escomptés : observer le changement d'échelle de cette forme d'économie portée par des entreprises et des structures qui instituent progressivement les normes économiques des entreprises d'avenir, respectueuses des personnes et de leur environnement.

L'élargissement de notre base d'adhérents est significatif, les liens entre nos membres se renforcent. Le plaidoyer ESS élaboré pour animer la campagne électorale régionale et présenté à l'occasion d'un débat avec les têtes de listes, restera un point d'orgue dans l'exercice de la principale mission que nous confie la Loi ESS 2014 : « la représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire »

Je vous invite à découvrir ce rapport d'activités de la Cress pour l'exercice 2021, en souhaitant vivement échanger avec vous sur les perspectives économiques et sociales que nous définirons lors de la prochaine Assemblée générale et des séminaires internes qui suivront.

Ne manquons pas l'occasion de profiter de la baisse des indices de contamination pour enfin nous retrouver et lever ensemble le verre de l'amitié.

Avec la Cress, l'ESS avance en Île-de-France !

Éric Forti,
Président de la CRESS Île-de-France



L'année 2021 fut encore une année impactée par l'épidémie de COVID. De nombreuses actions et activités de la CRESS ont dû évoluer pour tenir compte de la situation sanitaire. La mobilisation de nos adhérent-e-s et plus largement de l'ESS et de ses partenaires a été compliquée. Néanmoins la CRESS IDF a su passer cette étape avec succès : l'essentiel de nos projets ont pu être menés, les financements ont été maintenus et la CRESS a poursuivi son développement. Nous avons aussi réussi à maîtriser notre budget afin de présenter malgré les circonstances un excédent et une surface financière en augmentation. Notre priorité sur 2021 fut notamment la transformation de notre action d'appui au développement de l'ESS sur les territoires franciliens et la structuration d'un pôle de compétence dédié à 100% à cette action. Le fort développement de nos relations partenariales avec les collectivités montre que ce travail était attendu, nécessaire et que la CRESS est un acteur pertinent pour agir.

Pour l'ensemble de la CRESS, salarié-e-s comme élu-e-s, l'année a été aussi marquée par l'élection régionale. Nous pouvons être extrêmement fier de l'interpellation que nous avons menée, sur le fond comme sur la forme. Nos propositions, nombreuses et détaillées, la qualité du débat et le professionnalisme avec lequel il a été réalisé ont été salués par les participant-e-s mais aussi par les partenaires et le réseau des CRESS.

Mais parce qu'interpeller ne suffit pas, 2021 et les premières semaines de 2022 ont été marqués par une forte mobilisation de la CRESS, ses adhérents, son équipe et ses partenaires, pour participer aux concertations autour du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de l'Île-de-France. Plusieurs mesures emblématiques ont d'ores et déjà été reprises et nous espérons que l'année 2022 apportera de nouveaux progrès pour l'ESS francilienne !

Sebastien Chaillou-Gillette,
Directeur de la CRESS Île-de-France

L'ESS EN ÎLE-DE-FRANCE

Grands chiffres & cartes



(7,1% du total des établissements et 7,3% des établissements privés)



(7,2% du total des emplois et 9,3% des emplois privés)



en moyenne par établissement

(9,3 emplois et 8,8 ETP pour le privé hors ESS)

L'ESS EN ÎLE-DE-FRANCE

Région capitale, l'Île-de-France est un territoire économique particulier, marqué par la présence de nombreux sièges d'entreprises et par une des zones de forte densité de l'activité. La ville de Paris, et dans une moindre mesure le territoire de La Défense, concentrent beaucoup d'activités, à la fois pour le privé classique et pour l'ESS. Cependant, l'ESS, une forme d'économie moins centralisée, plus proche des territoires, concentre moins ses activités en Île-de-France que l'économie classique, ce qui explique en partie une proportion plus faible d'établissements et d'emplois ESS qu'au niveau national.

La présence de zones très denses, notamment près de Paris, et de zones moins denses notamment en grande couronne, engendre des différences pour les tissus ESS locaux. En effet, dans les zones les plus denses, la présence d'une forte demande permet aux structures ESS de développer une palette d'activités plus variées. Les structures ont moins de mal à trouver des modèles économiques viables. Dans les zones les moins denses, l'ESS se concentre davantage sur

des activités de quasi service public, comme l'action sociale ou la culture, tout en représentant souvent une part plus importante de l'activité économique globale du territoire. Cela montre une adéquation entre les besoins locaux et les activités développées par les structures de l'ESS. C'est en effet en réponse à ces besoins que sont conçues les activités des structures.

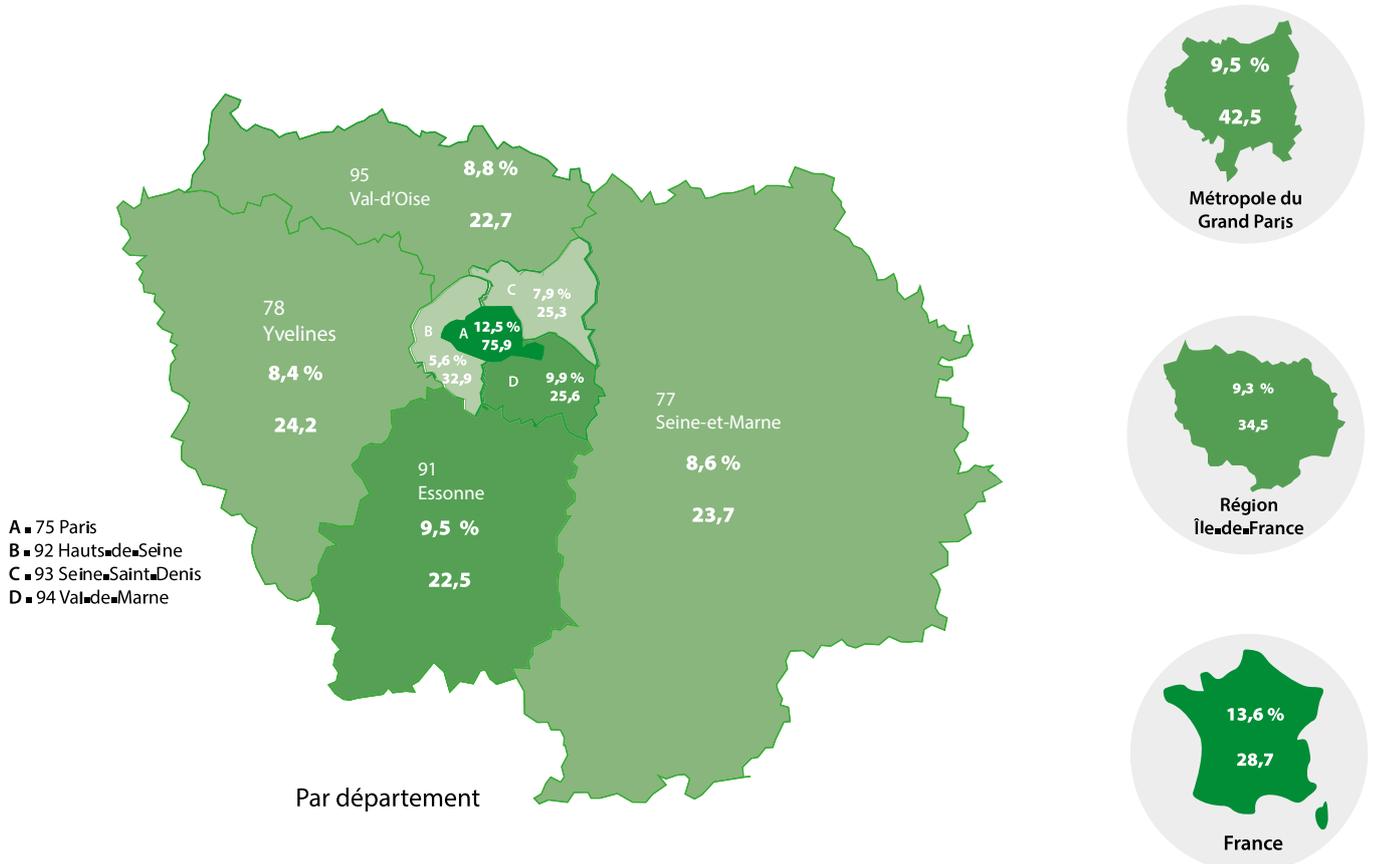
La Région Île-de-France compte également plusieurs réseaux ou structures ESS d'envergure nationale. Bien que cet « effet siège » soit moins marqué que pour le privé classique, il signifie la présence d'établissements de plus grande taille et une meilleure résistance aux conjonctures défavorables en termes d'emploi ESS, les structures nationales et les réseaux étant souvent nécessaires à l'activité de leurs structures membres. Il est également à souligner la concentration très forte des fondations sur le territoire régional, puisque la région Île-de-France compte 34% des établissements et des emplois des fondations au niveau national.

Tableau : nombre d'établissements et d'emplois ESS par département

Territoire	Établissement ESS	Part d'Établissements ESS	Part d'Établissements ESS au sein du privé	Emplois ESS	Part d'emplois ESS	Part d'emplois ESS dans le privé
France Entière	213 214	9,3 %	9,9 %	2 344 185	10,2 %	13,6 %
Région IDF	33 391	7,1 %	7,3 %	399 547	7,2 %	9,3 %
Paris	13 165	7,2 %	7,4 %	161 590	9,5 %	12,5 %
Seine & Marne	2 901	7,4 %	7,9 %	29 372	6,7 %	8,6 %
Yvelines	2 997	7,5 %	7,9 %	32 661	6,7 %	8,4 %
Essonne	2 710	8,1 %	8,5 %	30 449	7,1 %	9,5 %
Hauts-de-Seine	3 443	6,0 %	6,1 %	50 649	4,9 %	5,6 %
Seine-St-Denis	3 128	6,7 %	7,0 %	34 773	5,8 %	7,9 %
Val de Marne	2 847	7,1 %	7,4 %	36 123	7,2 %	9,9 %
Val d'Oise	2 200	6,9 %	7,2 %	23 930	6,7 %	8,8 %
Métropole du grand Paris	22 986	6,9 %	7,1 %	287 567	7,4 %	9,5 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018

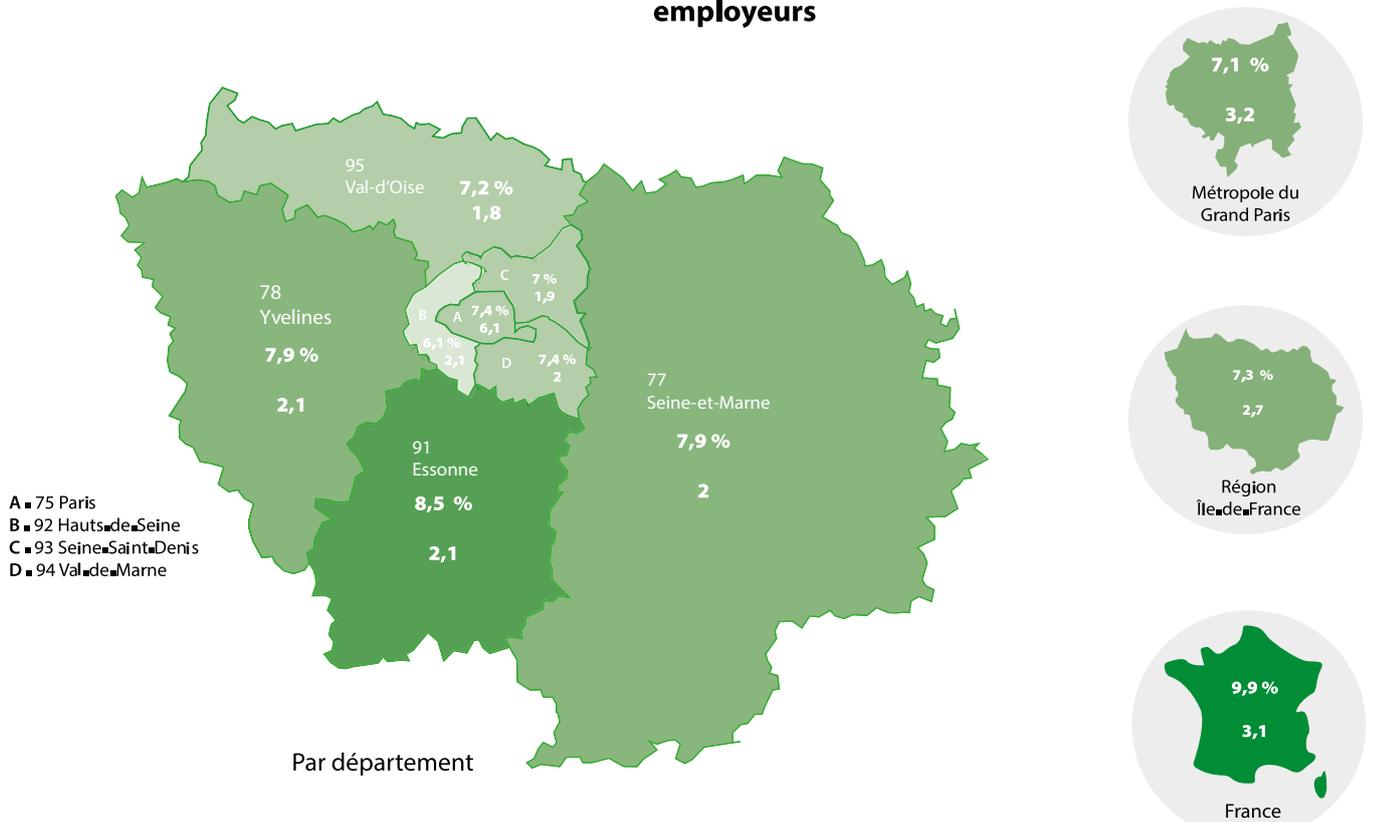
La part d'emplois de l'ESS



- Part d'emplois ESS dans le privé en %
- Nombre d'emplois ESS pour 1000 habitants

Source : Observatoire Régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018

L'ESS dans les établissements employeurs



- Part d'établissements ESS dans le privé en %
- Nombre d'établissement ESS pour 1000 habitants

Source : Observatoire Régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018

TEMPS FORTS

2021

JANVIER

- **Lancement de la cellule relance ESS avec la prefecture IDF**

Animation de la cellule relance avec la sous-préfecture d'Île-de-France et les acteurs de l'ESS, pendant 6 mois, dans le cadre du plan de relance de l'Etat post covid-19.



FÉVRIER

- **Formation des élu-e-s et agent-e-s de la Métropole du Grand Paris à l'ESS**

Dans le contexte de crise sanitaire, cette formation s'est tenue 100% en ligne. Elle est à retrouver sur notre chaîne Youtube !

FORMATION DES ÉLUS ET AGENTS PUBLICS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

4 février 2021

Le développement de l'ESS sur les territoires



- **Club des collectivités - thématique : le foncier -**

Les Clubs des collectivités sont disponibles sur notre chaîne Youtube

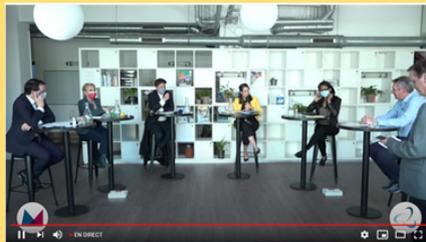
Club des collectivités
Le foncier : enjeux et leviers



MARS

- **Participation au jury de START'IN ESS**

- **Webinaire du DLA -**
Relancer son activité en répondant aux AAP du Plan Relance

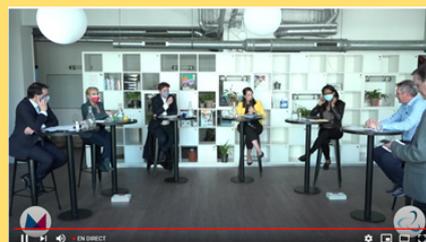


AVRIL

- **AG de la CRESS en ligne**
- **Plaidoyer élections Régionales - Grand Oral des candidat-e-s sur l'ESS -**

Organisation d'un débat entre les candidates et candidats aux élections régionales sur l'ESS et remise en main propre de notre plaidoyer : "Onze propositions pour mettre l'ESS au cœur

Il est sur notre chaîne Youtube !



- **Mediatraining à destination d'une partie de nos administrateurs et administratrices**

MAI

- **Journée avec le Barreau de Paris - thématique : La Relance Économique par l'accès au droit**

Dans le contexte de crise sanitaire, cette formation s'est tenue 100% en ligne. (cf. Youtube)



- **Club des collectivités - thématique : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville et Ruralité -**

- **Séminaire d'équipe**
Journée de travail à la Cité Fertile

JUIN

- **Lancement de CartEco**



- **Plaidoyer élections Régionales**
Sortie de notre Guide pour une ESS au cœur des Politiques Régionales.



• Webinaire -

Favoriser la coopération entre structures culturelles (cf. Youtube)

• Publication de la note de conjoncture

• Salon des Maires d'IDF

Signature de la convention entre l'AMIF, le RTES et la CRESS



JUILLET

• Webinaire -

Favoriser la coopération entre structures événementielles pour l'organisation d'événements éco-responsables (cf. Youtube)



AOÛT

• Lancement de l'étude : État des lieux des politiques publiques de l'ESS dans la MGP

SEPTEMBRE

• Signature de convention -

Avec le Bassin d'Emploi Grand Orly Seine-Bièvre (GOSB)

OCTOBRE

• Hackathons thématiques "Coopération pour les marchés des JOP2024"

Le premier dédiée au spectacle vivant et le second à l'accueil du public



• Club des collectivités - thématique : Tiers-Lieux -

Les tiers lieux, espaces de vie et d'activité des territoires

Club des collectivités

12 octobre de 10h à 12h



• Lancement de la consultation pour le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

Mobilisation et animation des structures de l'ESS

NOVEMBRE

• Signature de conventions -

- Avec le Bassin d'Emploi Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)

• Publication de la fiche synthèse - "ESS et lutte contre les violences conjugales"

• Projections-débats de Douce France & intervention en classe auprès de classes de 3ème avec Florentin Letissier, élu à la Ville de Paris en charge de l'ESS, l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet



• Journée des Achats Socialement et Écologiquement Responsables

avec les acteur-trice-s de l'ESS du BE Marne-la-Vallée

• Club des collectivités - Thématique : Accompagnement des porteurs et porteuses de projet ESS -

DÉCEMBRE

• Signature de convention -

Avec le Bassin d'Emploi Paris Est Marne et Bois (PEMB)

• Remise du Prix Régional de l'ESS

à l'Association Espoir & Création pour son action de Transition Écologique.

• 3ème Rencontre de l'Accompagnement & du financement

• Démarche PTCE - 1er contact de proximité

• Publication du Panorama

RAPPORT FINANCIER

visé par le trésorier de l'association



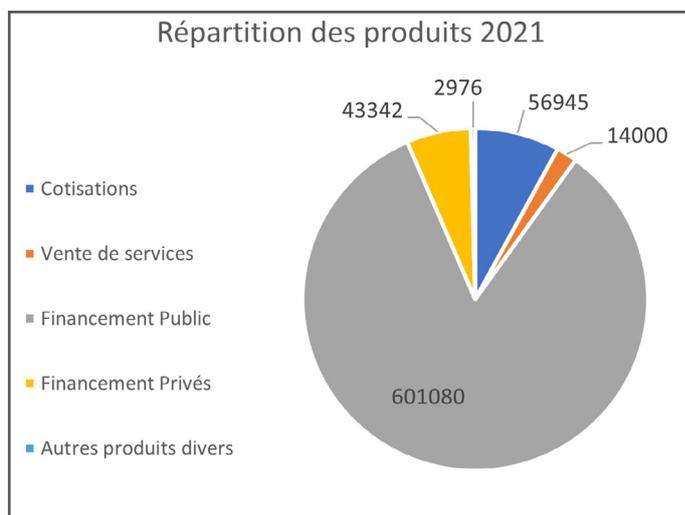
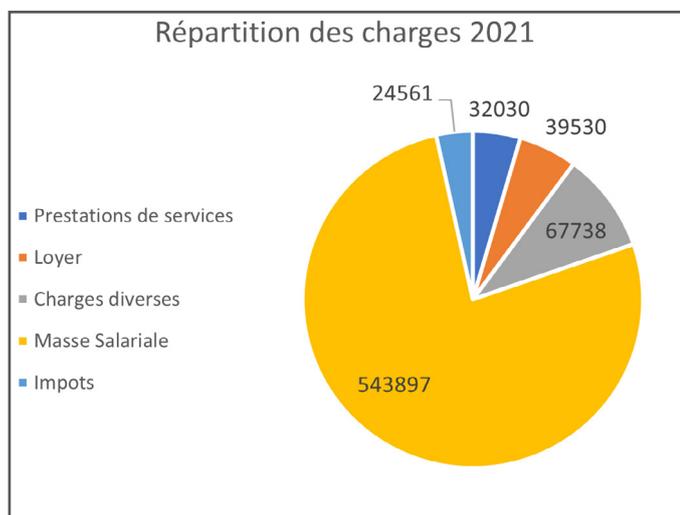
Jean-Paul Carcéles,
Trésorier de la CRESS Île-de-France

Situation économique

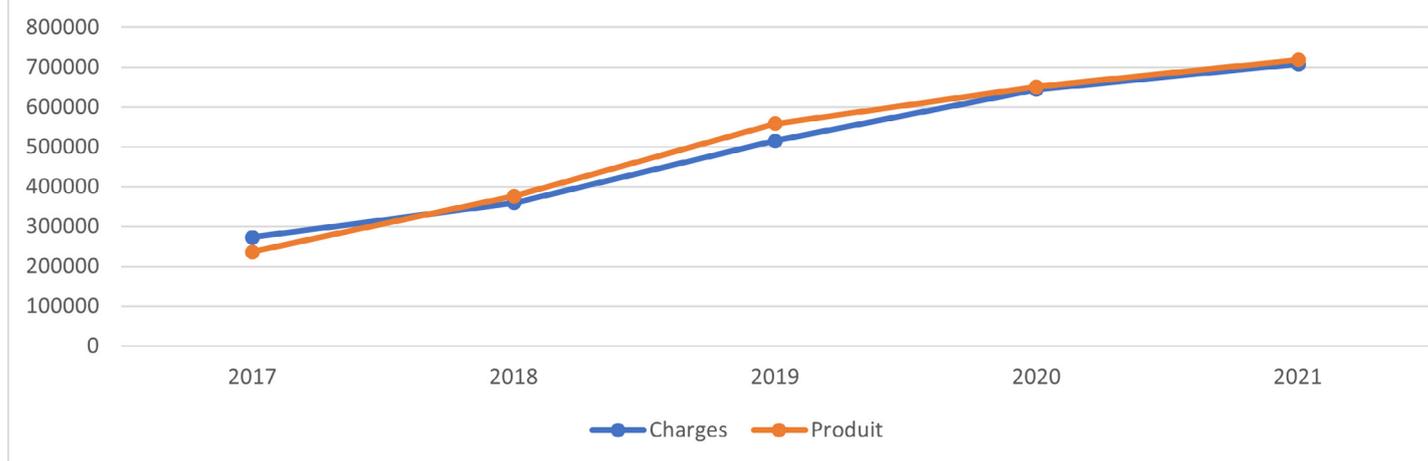
Compte de résultat	Charges		Produits	
	Charges d'exploitation diverses	133 357 €	Cotisations	56 945 €
	Impôts	24 561 €	Vente de services	14 000 €
	Masse salariale	543 897 €	Financement Public	601 080 €
	Dotation aux amortissements & provisions	4 512 €	Financement Privés	43 342 €
	Charges financières	1 429 €	Produits financiers	38
	Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	2 938 €
	Total des charges	707 756 €	Total des produits	718 344 €
Excédent 2021			10 588 €	

En 2021, le budget de la CRESS IDF poursuit sa croissance (+10.4% rapport à 2020) avec une maîtrise de ses coûts et de sa masse salariale qui lui permet de dégager un léger excédent de 10 588€. Comme les précédentes années, le budget demeure principalement composé de financement public (à hauteur de 84%). Nous notons également que grâce au travail du pôle Vie Interne et aux nouvelles adhésions enregistrées sur l'année 2021, le volume des cotisations continue de progresser (+23% par rapport à 2020). Enfin, l'année 2021 est aussi marquée par le développement d'une activité de prestation de services (notamment de conseils et formations) à destination des collectivités et des structures partenaires. Nous notons que cette activité est amenée à se développer plus fortement en 2022.

Concernant les charges, le principal poste de dépense demeure la masse salariale (77%) qui a encore fortement évolué entre 2020 et 2021 (+19%).



Evolution des Produits & Charges sur 5 ans



Situation financière

Bilan Financier	Actif		Passif	
	Actif immobilisé	4 237 €	Fonds propres	132 445 €
	Créances	345 251 €	Dettes de long terme	46 370 €
	Valeurs mobilières de placement	137 €	Dettes fournisseurs	54 032 €
	Disponibilités	44 915 €	Dettes fiscales et sociales	112 653 €
			Autres dettes	2 633 €
			Produits constatés d'avance	46 408 €
	Total Actif	394 540 €	Total des produits	394 540 €

Malgré une situation économique saine, la santé financière de la CRESS IDF demeure fragile. L'organisation rencontre régulièrement des tensions de trésorerie. Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons :

- Les financements publics (84% du budget) sont réputés pour être payés tardivement et la CRESS IDF doit souvent avancer les fonds au démarrage des projets ;

- La croissance importante des dernières années augmente les besoins en fonds de roulement. En effet, alors que les enveloppes financières allouées au projet progressent, les besoins d'avance de trésorerie (salaires, achats de matériels, etc.) augmentent parallèlement ;

- Les marges économiques réalisées sur les différents projets sont trop faibles pour convenablement renforcer nos disponibilités et nos capacités d'investissement. En 2021, l'excédent ne représentait ainsi que 1.5% du budget annuel.

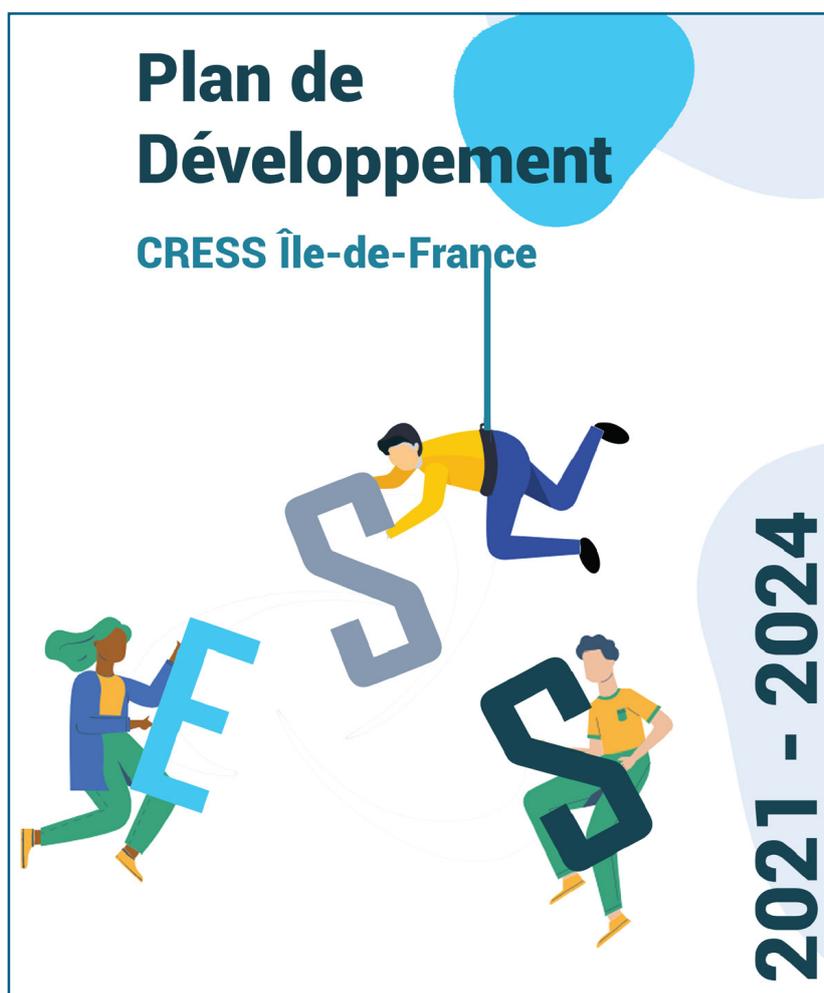
Ainsi au 31 décembre 2021, le montant total des créances de l'association s'élevait à 345 251€, soit environ 50% de son budget (ce qui signifie que près de la moitié des fonds alloués au titre de l'année 2021 n'avaient pas encore été perçus au 31 décembre). Si cette situation financière ne constitue pas un risque pour la survie de l'organisation dans la mesure où il existe aujourd'hui de nombreux outils de trésorerie pour accompagner les organisations, elle doit néanmoins être prise au sérieux car elle pourrait induire des difficultés de paiement à certains moments de l'année.

Malgré ces difficultés de trésorerie, nous notons que la CRESS consolide en 2021 un peu plus ses fonds propres pour arriver au 31 décembre à un montant de 132 445€ (+8.7% entre 2021 et 2020). Enfin, concernant l'emprunt contracté auprès de France Active en 2019, aucun incident n'est constaté sur l'année. Le remboursement de la dette suit son cours et le dernier paiement devrait être effectué en juin 2024.

Méthodologie :

En 2020, la CRESS s'est dotée d'un plan de développement qui la conduit jusqu'en 2024. Dans le cadre de notre rapport d'activité annuel, nous souhaitons vous rendre compte de nos actions en repartant de ce dernier. Vous trouverez donc un état des lieux de ce qui a été fait, où nous en sommes par rapport aux objectifs fixés ainsi que les choix qui ont été opérés et pourquoi en fonction de l'actualité.

Le choix de cette méthodologie transcrit une logique de compte rendu des mandats et orientations politiques qui ont été adoptés et confiés.



VIE INTERNE

Le pôle vie interne s'était fixé trois objectifs majeurs dans le cadre du plan de développement pour 2021-2024. Le premier : massifier la CRESS en élargissant le plus possible son cercle d'adhérent·e·s à travers une stratégie de prospection et l'enrichissement des mécanismes d'accueil de nouveaux adhérents. Le second était de favoriser l'engagement à la CRESS afin que chaque structure puisse trouver sa place au sein du réseau. Le dernier était de faire rayonner la parole de la CRESS et les valeurs de l'ESS en IDF par une intensification de la stratégie de plaidoyer.

Ce qui a été fait :

Densifier les adhérents et accueillir à la CRESS

Afin de densifier ses adhésions, la CRESS a accentué son travail de prospection par filière et par territoire. Les deux hackathons organisés pour favoriser la coopération entre structures de l'ESS et TPE-PME dans le cadre de la réponse aux marchés publics des JOP2024, ont notamment permis d'augmenter le nombre d'adhérents de la filière spectacle vivant ainsi que des structures dont l'activité est liée à l'événementiel éco-responsable. De même l'engagement de la CRESS dans la TEE ou sur les PTCE s'est concrétisé avec l'adhésion de nombreuses structures.

La création du pôle Coordination du Développement Territorial de l'ESS avec le recrutement de deux postes sur ce pôle nous ont également permis d'accroître notre capacité de prospection sur les territoires.

Une campagne vidéo d'adhésion a été créée afin de toucher un maximum de nouveaux adhérents. Cette campagne se décline en huit vidéos, permettant de représenter chaque typologie d'adhérent.

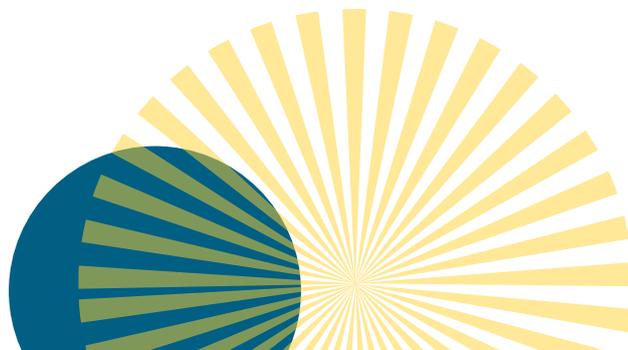
Avec une quarantaine de nouveaux adhérents, la CRESS a repensé ses mécanismes d'accueil. Des webinaires sont maintenant organisés afin de présenter la CRESS, ses activités et le fonctionnement de ses instances démocratiques aux nouveaux adhérents. Ce temps permet aussi d'identifier les thématiques de prédilection des nouveaux adhérents et de discuter de l'implication possible sur ces dernières. De plus, la CRESS s'est dotée d'un document d'accueil et de présentation à communiquer auprès des nouveaux adhérents afin d'explicitier le fonctionnement de la CRESS et de s'approprier les espaces d'implication à leur disposition.

Favoriser l'engagement à la CRESS

Les webinaires d'accueil ont permis de présenter aux adhérents les différentes manières dont ils peuvent s'engager à la CRESS grâce à la formalisation du parcours d'engagement, notamment la présentation des commissions et de leurs travaux. Ces derniers ont également permis d'identifier les thématiques chères aux nouveaux adhérents, pour lesquelles ils souhaitent s'impliquer. Cela permet d'apporter une force nouvelle aux commissions tout en les re-dynamisant.

Les collèges sont le nerf de la représentation des structures de l'ESS au sein de la CRESS. La typologie de nos structures adhérentes a évolué ces dernières années. C'est pourquoi une révision statutaire a été prévue afin de créer un collège territoire et de fusionner les collèges mutualistes de santé et d'assurance pour mieux refléter la structuration réelle et actuelle de la CRESS. De ces collèges émaneront les membres du Conseil d'Administration.

En septembre, la CRESS a eu le plaisir de pouvoir organiser en présentiel un séminaire à destination des adhérents pour enfin se retrouver physiquement. Nous avons hâte d'organiser à nouveau ces temps forts afin que chaque adhérent puisse être acteur des évolutions de la CRESS..



Organiser et faire rayonner la parole de la CRESS

L'organisation d'un Grand Oral sur l'Economie Sociale et Solidaire, premier débat des élections régionales, a été un fort moment de plaidoyer pour la CRESS. Au-delà de l'impact symbolique très fort de cette action, cela a permis de pousser les candidates et candidats à se positionner sur l'ESS, alors qu'elle est un sujet qui est trop souvent éclipsé à la faveur de sujets plus polémiques. Cette action a également permis de mettre un coup de projecteur sur l'ESS notamment auprès du grand public pour qui le fonctionnement de l'ESS et sa capacité transformatrice ne sont pas toujours connus.

Nous avons organisé ce débat à ESSpace, tiers-lieu parisien, avec le soutien de Médiatico, média de l'ESS. Il s'agit là de deux de nos structures adhérentes, qu'il nous semblait logique d'impliquer dans cette action de plaidoyer ayant eu une portée régionale importante dans sa diffusion digitale et en termes de retombées presse.

La commission plaidoyer a également joué un rôle majeur dans l'interpellation des candidat.e.s. Elle a fourni un travail conséquent afin de produire deux documents. Le premier : **"11 propositions pour mettre l'ESS au cœur des politiques régionales"** est un document synthétique à destination des candidat.e.s au régional afin qu'ils sachent quelles sont nos thématiques prioritaires à l'échelle régionale. Le second est une déclinaison approfondie en fiches actions sur des thématiques précises dans le **"Guide pour mettre l'ESS au cœur des politiques régionales"** dont l'objectif est de porter les intérêts de l'ESS auprès des élu.e.s.

Une action départementale a également été mise en œuvre pour constituer des groupes d'ambassadeurs et ambassadrices de l'ESS locale, afin d'organiser une réflexion commune propre à chaque département. Des tribunes à destination des candidates et candidats leur ont été adressées dans quatre des départements franciliens.



Où nous en sommes :

Densifier les adhérents et accueillir à la CRESS

La CRESS doit continuer ses efforts afin de massifier ses adhésions en renforçant sa stratégie de prospection notamment en termes de filière et de territoire. Elle doit également rénover sa campagne d'adhésion en travaillant sur l'accessibilité de ses outils d'adhésion.

Favoriser l'engagement à la CRESS

Les efforts de formalisation du parcours d'engagement des adhérents doivent être poursuivis afin de renforcer le schéma d'évolution de l'engagement pour l'économie sociale et solidaire.

Riches de l'expérience, de l'expertise et des compétences des adhérents, les commissions thématiques permettent la production de travaux pointus qui donnent une force de frappe à l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi la capacité de travail des commissions doit continuer à être renforcé. La CRESS doit aussi favoriser la création de nouvelles

commissions à la demande des adhérent.e.s, pour toujours mieux répondre à leurs attentes.

La nouvelle mouture du site internet et son espace adhérents va maintenant permettre d'optimiser la communication sur ces sujets.

Organiser et faire rayonner la parole de la CRESS

La commission plaidoyer est en train d'acquiescer une véritable capacité d'interpellation des élu.e.s. La CRESS assure ainsi pleinement son rôle de représentation auprès des politiques publiques. Elle doit cependant poursuivre ses efforts afin de renforcer sa capacité à toucher le grand public et à rendre intelligible l'ESS auprès des citoyennes et citoyens. Cela doit passer par l'ouverture des mobilisations et des interpellations à la société civile dans l'objectif de faire émerger un véritable « lobby citoyen de l'ESS » sur les territoires.

ÉDUCATION À L'ESS

Sur les sujets de sensibilisation et d'éducation à l'ESS, le plan de développement prévoyait de :

- Poursuivre le développement du dispositif Mon ESS à l'école
- Diversifier les actions des sensibilisations de la CRESS
- Mettre en place l'action de la CRESS dans les universités
- Développer des partenariats pour répondre à la demande de stage dans l'ESS
- Animer le réseau des structures de l'ESS dans le champ éducatif
- Faire émerger un pôle de ressources dédiés aux acteurs et actrices de l'ESS

Ce qui a été fait :

Poursuivre le développement du dispositif Mon ESS à l'école

Malgré deux années très difficiles pour le fonctionnement des établissements scolaires, nous avons réussi adapter nos pratiques pour pouvoir continuer accompagner les classes à la fois en présentiel et en distanciel dans le cadre du dispositif "Mon ESS à l'école" malgré la pandémie. Le nombre de projets est resté stable mais la CRESS à toujours l'ambition d'opérer un développement d'envergure pour le dispositif.

Diversifier les actions de sensibilisation de la CRESS

La CRESS reste toujours très sollicitée sur son expertise pour sensibiliser à l'ESS. Nous proposons toujours le format Educ'tours, qui sont des forums de l'ESS dans les établissements scolaires. Mais, nous sommes aujourd'hui en mesure de décliner ce format en direction des collectivités et de leurs administrés. Le développement du théâtre forum, ou débat théâtral interactif, s'est construit avec le concours de la MACIF et la M.I.E. Cela a notamment abouti à une expérimentation du format pour les lauréats du concours Start'in ESS.

Action de la CRESS dans les universités

Le pôle Education & Sensibilisation a entamé, en ce début d'année, les travaux nécessaires pour commencer à établir une offre de formation à destination des établissements de formation supérieur. Nous proposons des modules dans les écoles. Nous souhaitons les travailler et les déployer avec le concours de nos adhérents.

Développer des partenariats pour répondre à la demande de stages dans l'ESS

A la demande de plusieurs plateformes de stages, la CRESS s'est proposé pour les aider à développer un onglet "ESS" permettant aux élèves et étudiants de plus facilement repérer les structures de l'ESS dans leurs recherches.

L'animation du réseau des structures de l'ESS dans le champ éducatif

La commission éducation avait entamé des travaux qui sont restés en suspend cette année suite à la réorganisation du pôle et le changement de présidence qui doit être opéré. En effet, le pôle poursuit de multiples projets et n'a pas réussi à dégager le temps nécessaire pour relancer les travaux de la commission.

Emergence d'un pôle de ressources dédiées aux acteurs et actrices de l'ESS

La commission sensibilisation devait aussi être le terreau permettant le travailler sur l'émergence d'un pôle de ressources dédiés aux acteurs de l'ESS. Les travaux étant en stand by pour le moment au sein de la commission, ce chantier n'a pas pu avancer à ce jour.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ESS



La période 2017/2020 a permis de construire un véritable ORESS en IDF dont l'expertise est connue et reconnue. Les années 2021/2024 devaient servir non seulement à renforcer cette expertise mais également à déterminer comment la diffuser notamment au service des collectivités et du travail de l'animation territoriale. Nous aspirons aussi à capter de nouvelles sources de données afin d'enrichir nos analyses.

Ce qui a été fait :

L'Observatoire Régional de l'ESS a atteint avant la rédaction du plan de développement un rythme de publication soutenu, autour d'un panorama, une note de conjoncture et 3 fiches synthèse par an. Le premier objectif fixé a été de maintenir ce rythme de publication, voire de l'intensifier en ayant davantage la capacité de répondre à des enjeux qui émergeraient dans l'actualité.

L'année 2021 a permis de mettre à jour de nombreuses données, puisque nous avons reçu plusieurs jeux de données sur nos sources les plus utilisées de l'INSEE. Après plusieurs années de difficultés sur les données INSEE, ces livraisons successives nous permettent de proposer des travaux plus actualisés et pertinents. Elles représentent cependant une charge de travail non négligeable, et demandent donc un temps incompressible de traitement pour être utilisées. Le rythme des publications a été moins soutenu que les années précédentes en raison d'une activité intense sur d'autres aspects couverts par l'ORESS (notamment en direction des collectivités), avec le temps de traitement de nouvelles données, et en l'absence de masse salariale pour compenser ce surcroît d'activité. 2022 devrait néanmoins être une année riche en publications pour l'ORESS, avec déjà 3 à 4 publications prévues dès le premier semestre, dont une publication d'assez gros volume.

Le recrutement d'une apprentie pour deux ans et la perspective de nouveaux partenariats devraient permettre à l'ORESS d'atteindre, voire de dépasser les objectifs fixés par le plan de développement de la CRESS.

L'Observatoire installé comme partenaire des collectivités

Par ailleurs, il était prévu de positionner l'ORESS comme partenaire des collectivités, en développant les actions autour du Club des collectivités et en déployant l'offre de service de l'Observatoire via des conventions.

Après l'installation de nouveaux exécutifs municipaux et intercommunaux en 2020 et régionaux et départementaux en 2021, de nombreuses sollicitations nous sont parvenues. L'Observatoire a désormais la capacité de répondre à la plupart d'entre elles, en proposant de surcroît un accompagnement adapté en lien avec le nouveau pôle développement territorial de la CRESS.

De nouvelles conventions avec des travaux de diagnostics ou d'études ont ainsi été signées avec la ville de Nanterre, la ville de Paris et les 3 EPT du Val-de-Marne (PEMB, GPSEA et GOSB), en plus de celles déjà signées avec Plaine Commune et la Métropole du Grand Paris. Une convention est en cours de signature avec les départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis. Pour la Métropole du Grand Paris, l'ORESS va produire une étude qui fera l'état des lieux des politiques ESS menées à l'échelle des communes de son territoire et qui servira d'appui à sa nouvelle stratégie d'économie circulaire et solidaire.

Le Club des collectivités poursuit sa croissance

Lancé en 2019 en partenariat avec le RTES et l'AMIF, le Club des collectivités a bénéficié des périodes de confinements pour mieux s'adresser à des collectivités éloignées de Paris, via la visioconférence. Bien qu'il ait été possible de renouer avec des rencontres physiques en 2021, il a été décidé de conserver un format hybride permettant à celles et ceux qui le souhaitent de suivre les réunions du Club à distance. Les deux premières rencontres sur ce format se sont globalement bien déroulées, et l'achat de matériel adapté devrait permettre de monter en qualité en 2022. En moyenne, chaque Club a réuni près de 100 inscrit.e.s.

Les comptes rendus réalisés à partir des rencontres ont dû être abandonnés faute de temps. Il est cependant évident que nous conservons l'idée de fournir après chaque Club un compte rendu sous forme de guide partageable au sein de la collectivité. Avec l'augmentation de la taille de l'équipe de l'ORESS, cela devrait être possible en 2022.

Quelques publications de l'ORESS et la CRESS...

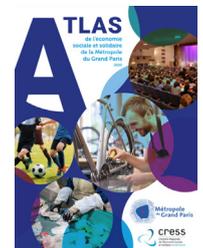
Le guide pour une ESS au cœur des politiques régionales : Le « [Guide pour une ESS au cœur des politiques Régionales](#) », composé de 24 fiches démontrant la richesse et la diversité des structures de l'ESS, a été publié à l'occasion des élections régionales. Vous y trouverez des exemples de solutions apportées par l'ESS sur différentes compétences de la Région Ile-de-France, mais aussi des outils permettant aux collectivités de développer ce mode entrepreneurial d'avenir.



[Le cahier des solutions locales et innovantes](#) : réalisé par la CRESS IDF, cet outil présente un panorama non exhaustif de solutions ESS innovantes dans différents domaines répondant aux besoins des collectivités territoriales.



[L'Atlas de l'ESS de la Métropole du Grand Paris](#) : réalisé dans le cadre du partenariat entre la CRESS et la Métropole du Grand Paris, ce travail a permis d'éditer un document détaillé sur l'ESS dans les différents Établissements Publics Territoriaux qui composent la Métropole. Mêlant analyses chiffrées et portraits de structures, cet Atlas a été publié en Juin 2020.



[Note de conjoncture](#) : Deux notes de conjonctures sont parues, en novembre 2020 et en juin 2020, pour présenter les grandes tendances en termes de création d'établissements et d'emplois ESS. Le contexte de crise sanitaire a poussé à réaliser ce travail aussi rapidement que possible pour rendre compte de l'impact des restrictions sur les structures de l'ESS.



[La fiche synthèse résilience alimentaire](#) : Publiée en octobre 2020, cette fiche s'appuie sur plusieurs entretiens de structures ESS ayant développé des activités sur les circuits courts, la distribution, l'aide alimentaire ou encore la lutte contre le gaspillage, en démontrant l'enjeu essentiel de leur développement à l'aune de leur activité pendant la crise sanitaire.



[Panorama de l'ESS 2021](#) : L'actualité chiffrée de l'ESS pour l'année 2021.



[Fiche Synthèse - ESS et lutte contre les violences conjugales](#) : Si vous souhaitez en savoir plus sur le travail des associations dédiées à la lutte contre les violences conjugales au cours de l'année 2020, nous vous invitons à découvrir notre synthèse parue le 25 novembre 2021.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Le plan d'action Transition écologique et énergétique (TEE) 2021-2024 prévoit d'appuyer les structures de l'ESS francilienne pour qu'elles puissent se saisir pleinement des opportunités offertes par la montée en puissance des problématiques de TEE.

Trois axes principaux sont envisagés pour mettre en œuvre ce plan d'action :

- Renforcer et valoriser l'expertise de la CRESS sur les questions de TEE
- Appuyer directement les structures ESS de la TEE
- Agir auprès des collectivités pour qu'elles s'appuient sur des structures de l'ESS

Par ailleurs, la création d'un système d'information géoréférencé et contributif en coopération avec les autres CRESS et ESS France doit venir irriguer l'ensemble des axes d'action. Le lien entre le plan d'action et les adhérents de la CRESS est lui réalisé à travers un organe spécifique, la Commission TEE.

Ce qui a été fait :

C'est en 2021 qu'a été publié Carteco, projet transversal de cartographie contributive des acteurs de l'ESS de la transition écologique. Ce projet est issu d'une intense collaboration entre les CRESS et ESS France qui a porté sur le design et le développement de l'outil, les champs de qualification une enquête auprès des structures de l'ESS pour récolter les données.

Aujourd'hui, ce sont 292 structures de l'ESS œuvrant dans l'économie circulaire qui sont référencées dans Carteco avec une dynamique contributive croissante.

CARTECO

The screenshot displays the Carteco web application. The main area is a map of Paris with numerous circular markers in blue, orange, and green, indicating the locations of various ESS structures. The left sidebar contains several filter categories: 'RÉGION' (set to Île-de-France), 'ACTIVITÉS' (with options like 'Lutte contre le gaspillage alimentaire', 'Sensibilisation à la prévention', etc.), 'OUVERT AU PUBLIC' (set to 'Oui'), and 'AUTRES ACTIVITÉS OPÉRÉES' (with options like 'Collecte 5 flux déchets d'entreprise', etc.). The right sidebar shows the profile for 'La Collecterie', including contact details, opening hours (Mardi to Samedi, 10:00-18:00), and a list of activities such as 'Sensibilisation à la prévention' and 'Particuliers'. Below that, it lists 'OBJETS/PRODUITS DISPONIBLES' like 'Électrique / Électronique' and 'Ameublement'.

Expertise TEE et valorisation

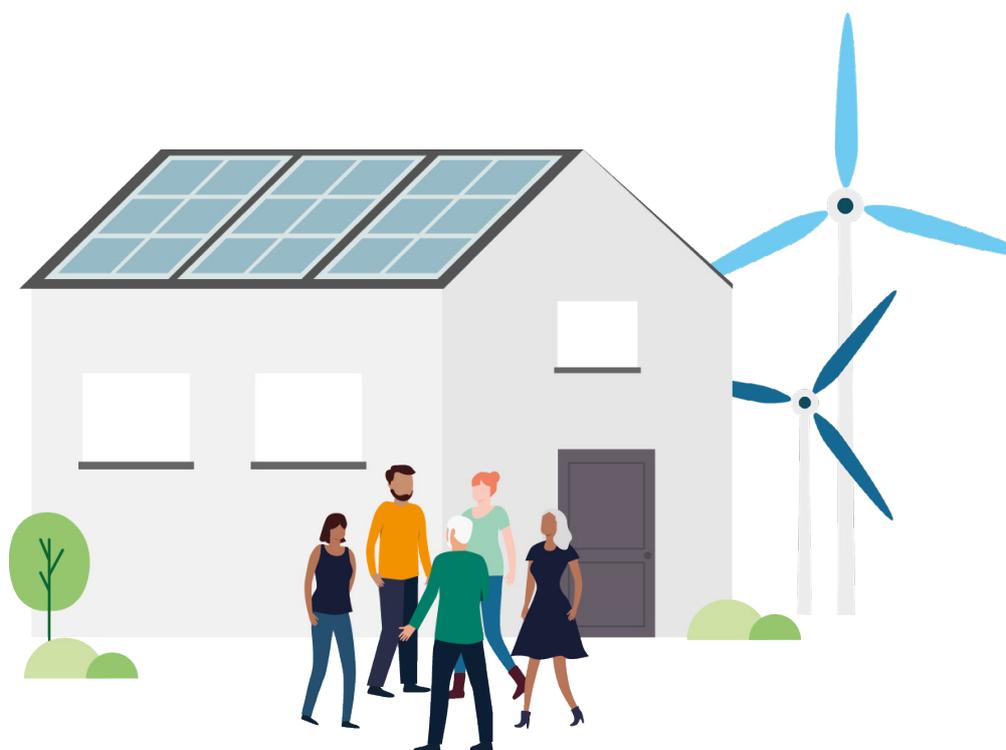
Un plaidoyer a été construit en lien étroit avec les membres de la commission TEE afin de produire 5 fiches plaidoyer thématique pour porter les revendications des structures de l'ESS dans les élections régionales. Ce travail a pu être mobilisé au-delà des élections régionales dans plusieurs cadres comme dans les concertations pour le SRDEII.

Six interventions portant sur les actions des structures de la TEE ont été réalisées parmi lesquelles deux s'adressaient au grand public. L'une dans le cadre de la convention citoyenne pour le climat d'Est Ensemble et l'autre lors d'un ciné-débat portant sur la résilience territoriale organisé par la mairie de Champigny à l'occasion du mois de l'ESS. Ces interventions auprès d'une cible citoyenne suite à la sollicitation des collectivités soulignent la crédibilité croissante de la CRESS sur les questions de TEE.

La CRESS continue de s'investir dans les organes de suivi et d'évaluation des politiques publiques (PRPGD) et à répondre aux sollicitations des financeurs (notamment Région et ADEME) pour participer à différents jurys d'AAP/AMI portant sur des sujets de transition.

Agir auprès des collectivités pour qu'elles s'appuient davantage sur des structures de l'ESS

Neuf fiches retour d'expérience entre structure de l'ESS et collectivités ont été réalisées principalement sur des projets d'énergie citoyenne, d'économie circulaire et d'alimentation.



l'organisation d'ateliers d'inspiration sur le thème de l'alimentation durable et de l'économie circulaire auprès des collectivités du bassin d'emploi Paris Vallée de la Marne.

Où nous en sommes :

L'année 2021 a permis de créer les conditions de la réalisation de la feuille de route. Le point le plus important est la signature d'une nouvelle convention triennale avec l'ADEME dont les actions s'inscrivent pleinement dans le plan de développement TEE de la CRESS IDF. La montée en charge de la convention a permis le recrutement d'une personne supplémentaire (prise de poste en janvier 2022) dont les missions sont concentrées sur les actions de développement économique des filières de TEE.

ACCOMPAGNEMENT

Pour le plan de développement 2021-2024, l'ambition du Pôle Accompagnement est de se positionner en tant que chef de fil régional de l'accompagnement et du financement ESS à travers l'animation et la structuration de l'écosystème de l'accompagnement et du financement ESS.

Pour atteindre cet objectif, la CRESS porte ses efforts sur 3 axes principaux :

- La mise en place d'un programme d'accueil, d'information et d'orientation pour les porteur.euse.s de projet et les structure ESS au niveau régional. Le projet a pour ambition de se décliner sous différentes formes : une plateforme numérique, des événements déployés au niveau territorial, un relais physique
- La consolidation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) comme dispositif central de l'accompagnement ESS en Île-de-France.
- L'animation de la Commission Accompagnement, cadre d'engagement associatif au sein duquel les adhérent.e.s peuvent exprimer leurs besoins.

Ce qui a été fait :

Sur la première année du plan de développement, plusieurs nouvelles activités et actions ont été mises en place afin d'atteindre les objectifs fixés.

Programme d'accueil, d'information et d'orientation

Depuis octobre 2021, la CRESS Ile-de-France est devenue partenaire de la plateforme d'orientation Poussees.fr, créée par Paris Initiative Entreprise. La CRESS soutien son développement et sa promotion auprès des réseaux d'accompagnement et du financement ESS, des porteur.euse.s de projet ESS et des collectivités sur l'ensemble du territoire métropolitain. En effet, la plateforme POUSSSES, a pour vocation de devenir un guichet unique d'orientation qui trie et sélectionne par ordre de pertinence les solutions d'accompagnement et de financement, les événements et les appels à projets les plus adaptés aux projets des entrepreneur.euse.s.

Le DLA

En 2021, la CRESS Ile de France a mené de nombreuses interventions auprès de partenaires opérationnels (CAF, acteurs du numériques et opérateurs de compétences, autres programmes d'accompagnement, collectivités...) afin de présenter le dispositif et de faciliter l'orientation vers celui-ci. Elle a également animé des temps de partage et d'échanges avec des consultant.e.s spécialistes pour renforcer et diversifier les compétences mobilisables par le réseau. Enfin, en lien avec un réel besoin d'information des structures, elle a coorganisé avec les DLA départementaux un Webinaire sur le Plan de relance du gouvernement pour faciliter son accès aux structures de l'ESS.

La commission Accompagnement

Afin de favoriser la montée en compétences des réseaux et l'interconnaissance des acteur.trices à l'échelle régionale, en plus de plusieurs webinaires, le 7 décembre 2021 la 3ème Rencontre de l'Accompagnement et du Financement ESS s'est déroulée sous un nouveau format avec des RDV individuels préqualifiés et des ateliers thématiques. De plus, la Rencontre a pris de l'envergure en ouvrant la participation à des porteur.euse.s de projet ESS, structures ESS et PTCE. Lors de cette journée environ 100 personnes ont participé aux échanges, 5 ateliers thématiques et entre 90-95 RDV individuels ont eu lieu. Parmi les participant.e.s, environ 60 étaient des structures de l'Accompagnement et du Financement ESS et 40 étaient des porteur.euse.s de projet, structures de l'ESS, PTCE, ...

De plus, un partenariat avec le Barreau de Paris s'est consolidé courant 2021 avec l'objectif de favoriser l'accès aux ressources et aux compétences spécifiques sur les questions juridiques. Cette collaboration a permis la mise en place de permanences juridiques : des RDV individuels, gratuits, de 30 mins et assurés par des avocat.e.s mis à disposition. Par ailleurs, plusieurs ateliers et webinaires en ligne ont été organisés conjointement avec le Barreau sur différentes thématiques : l'écosystème juridique, le mécénat, les procédures collectives...

Où nous en sommes :

Depuis le plan de développement et en lien avec le contexte sanitaire que nous traversons, certaines des actions prévues ont évoluées et d'autres se sont ajoutées :

La CRESS a entamé plusieurs actions pour le développement et la promotion de la plateforme numérique Pousses afin de faciliter l'accueil, l'information et l'orientation. Notamment des événements à l'échelle régionale pour présenter la plateforme, des sessions d'informations ainsi que des RDV individuels, des formations dédiées à la prise en main de l'outil.

Concernant la Commission Accompagnement, même dans un contexte de crise prolongée, l'agenda a pu se dérouler tout au long de l'année. Même si toutes les actions n'ont pas pu être mises en place à cause de la situation sanitaires, celles déployées ont contribué à la montée en compétences des act.eur.trice.s de l'accompagnement et du financement ESS ainsi que favorisé leur interconnaissance. Différents outils (enregistrement de webinaires, fiches de capitalisation, ...) ont été produits et diffusés en collaboration avec les différent.e.s intervenant.e.s.

Le Dispositif Local d'Accompagnement par son ancrage territorial fort, sa connaissance des problématiques des acteurs de l'ESS et les compétences de ses chargé.e.s de mission est de mieux en mieux identifié et reconnu comme un acteurs phare de l'accompagnement en Ile-de-France.

Sur la première année de plan développement, un nouvel axe de travail s'est développé : l'appui dans la déclinaison à l'échelle régionale de la démarche de relance des Pôles Territoriaux de Coopération Economique impulsée par l'Etat. Plusieurs actions sont menées par la CRESS : l'organisation d'une rencontre entre les PTCE franciliens et d'assurer un suivi et un appui aux PTCE émergents dans leur parcours d'accompagnement

En 2021, la CRESS a répondu avec l'association ALAPUS à l'appel à projets de la FACT "Accompagner la reprise de l'activité dans les TPE/PME dans un contexte de pandémie en intégrant les enjeux de conditions de travail" pour porter le programme Fact'Us. Le programme, lancé en juin 2021, accompagne 10 structures via des ateliers collectifs, des travaux en interne, des expérimentations sur site, etc.



Quelques explications ...

Le contexte sanitaire a limité les actions d'interconnaissance en présentiel que le Pôle Accompagnement aurait voulu mettre en place (petits-déjeuners, after-works, animation d'échanges de pratiques...). Mais il a aussi permis de créer de nouveaux format (Webinaires, vidéos YouTube, animations interactives à distance...) pour continuer à mener ses actions de front.

Concernant la plateforme d'orientation, la CRESS a décidé de rejoindre l'aventure Pousses plutôt que développer la plateforme ESSor, lancée au sein du réseau des CRESS. Cela a permis d'éviter de multiplier les outils et de mettre à disposition les compétences et les connaissances de l'écosystème de l'accompagnement et du financement ESS pour appuyer PIE dans l'animation et le développement de la plateforme à l'échelle régionale.

La CRESS Ile de France en lien avec le réseau des CRESS national s'est aussi inscrite dans la relance des PTCE par l'Etat. Cette opportunité s'est naturellement inscrite dans les actions du Pôle Accompagnement afin de mettre en réseau les PTCE émergents et existants avec l'écosystème de l'accompagnement et du financement ESS francilien. Notre implication a contribué à faire de la CRESS Ile de France un véritable acteur ressource et un appui dans le parcours d'accompagnement ainsi que de faire des PTCE une communauté à l'échelle régionale.

DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Les objectifs du pôle développement d'affaires prévus dans le plan de développement concernaient plusieurs types d'actions. Au sujet des événements d'affaires, l'objectif était d'augmenter le nombre de conventions d'affaires réalisées sur les territoires de la région et notamment par thématique et par filière, tout en améliorant leur qualité en capitalisant sur l'expérience que nous avons. Organiser ce type d'évènements entre acteurs de l'ESS et de devenir spécialiste des conventions d'affaires dématérialisées était également un de nos objectifs.

Concernant la coopération entre structures ESS, les objectifs étaient de former les structures de l'ESS aux outils et modèles de coopération afin d'accéder à des marchés publics ou privés conséquents et de réaliser des événements networking entre adhérents. D'autres objectifs concernant les achats socialement responsables étaient prévus comme la poursuite et le renforcement des travaux réalisés avec la MACS, l'amélioration des méthodes de sourcing et la mise en place d'un système de partage des marchés et d'opportunités d'affaires à destination des adhérents.

Concernant la promotion de l'offre des structures ESS, les objectifs étaient d'enrichir et de diffuser le Cahier des Solutions Locales et Innovantes dans un maximum de collectivités publiques de la région et de faire régulièrement intervenir nos adhérents sur les Bassins d'Emplois lors des différents événements organisés.

Ce qui a été fait :

En 2021, plusieurs actions ont été menées par le pôle Développement d'Affaires afin d'accroître les opportunités économiques des structures ESS franciliennes. Ce pôle était auparavant rattaché au pôle Vie Interne et constituait le pôle VIDA (Vie Interne et Développement d'Affaires). Il est devenu indépendant début 2022 car ses missions ne concernent plus seulement le développement économique des adhérents de la CRESS mais elles concernent toutes les structures ESS franciliennes.

Favoriser la coopération entre structures de l'ESS

Deux webinaires sur la coopération entre structures ESS ont été organisés en lien avec le pôle Accompagnement : le premier, « la coopération entre structures culturelles : état des lieux et pistes de développement » et le deuxième, « la coopération dans l'organisation d'un événement écoresponsable ». Ces deux événements ont permis d'alimenter la réflexion sur la coopération entre structures ESS dans les domaines culturels et de l'événementiel écoresponsable afin de préparer les hackathons de coopération pour les marchés des JOP2024.

Les hackathons « coopération pour les marchés des JOP2024 » ont été élaborés par la CRESS Île-de-France en partenariat avec la Caisse d'Épargne Île-de-France. Leurs objectifs sont d'amorcer la constitution de groupements de structures ESS et TPE/PME pour répondre à des marchés dans les filières du spectacle vivant et de l'accueil du public dans le cadre des marchés des JOP2024. A plus long terme, les enjeux sont également de faciliter et de pérenniser ce type de groupements mixtes pour accompagner la structuration de filières ou de segments de filières afin de répondre aux besoins croissants des marchés clausés ou réservés.

Lors des deux hackathons réalisés en 2021, les candidats ont participé à des ateliers théoriques pour être formés à la réponse en marché en groupement et à des ateliers pratiques pour s'exercer en groupe à la réponse aux marchés avec l'appui d'animateurs via des marchés types : organisation d'une fanzone et organisation d'un événement pour l'Olympiade Culturelle. A la fin de la journée, chaque groupement devait rendre une ébauche de mémoire technique pour montrer sa compréhension de la réponse à un marché en groupement et pitcher sur scène son offre. Un jury composé de différents partenaires impliqués dans la démarche a ensuite sélectionné les groupements qui seront accompagnés en 2022 par le Dispositif Local d'Accompagnement porté par France Active Île-de-France pour poursuivre la démarche de coopération. Lors du hackathon spectacle vivant du 8 Octobre 2021, 33 participants ont répondu présent, ils étaient répartis dans 5 groupes et lors du hackathon accueil du public le 18 octobre, 49 participants étaient présents et étaient répartis dans 6 groupes.

Développer les opportunités d'affaires des structures de l'ESS

Dans le cadre de la convention régionale pour développer l'ESS sur les différents Bassins d'Emploi franciliens, une journée d'affaires socialement et écologiquement responsables a été organisée le 18 novembre avec le Bassin d'Emploi Vallée-de-la-Marne. Cette journée a été élaborée en partenariat avec le GIP Maximilien et les réseaux partenaires de la MACS (Mission d'Appui aux Clauses Sociales). Cet événement s'est déroulé en visio en raison de la situation sanitaire. La matinée était consacrée à des ateliers thématiques sur les achats responsables notamment liés à la transition écologique et énergétique. L'après-midi a été dédiée aux rendez-vous d'affaires sous le format de speed meeting de 20 minutes. 54 rendez-vous ont eu lieu en visio. Au total, cette journée a réuni 171 personnes dont 13 organismes acheteurs, 72 structures de l'ESS, 51 acteurs institutionnels et 35 autres organisations. À la suite de cette journée, un questionnaire a été envoyé afin de recueillir les avis des participants sur la journée en vue de l'amélioration de nos prochaines conventions d'affaires.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la première Semaine des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (ASER) organisée par ESS France et toutes les CRESS régionales à l'échelle nationale du 15 au 21 novembre 2021. Durant cette semaine, de nombreux événements (conférences, conventions d'affaires, tables rondes...) liés aux achats responsables sont organisés dans toutes les régions de France afin de rendre visible cette démarche des CRESS au niveau national. Cette semaine des ASER a vocation à se reproduire chaque année et à être de plus en plus visible.

Accompagner les donneurs d'ordre dans leur démarche d'achats socialement responsables

La CRESS Île-de-France est un réseau partenaire de la MACS (Mission d'Appui aux Clauses Sociales) porté par le GIP Maximilien qui a pour missions de faire connaître et valoriser les Clauses Sociales au service de l'emploi et renforcer et accompagner l'écosystème des Clauses Sociales pour l'emploi en Île-de-France. Les autres réseaux partenaires de la MACS sont le GRAFIE, l'UNEA, l'URTIE et le GESAT. Le pôle développement d'affaires représente la CRESS dans ce groupe de travail et participe régulièrement aux temps organisés par la MACS (Ateliers Atout Clause, GT Clauses, points partenaires ...).

Afin d'améliorer l'accompagnement des donneurs d'ordre dans leur démarche d'achats socialement responsables, nous avons travaillé à l'élaboration d'un guichet unique régional qui interviendra comme assistant à maîtrise d'ouvrage auprès du donneur d'ordre en phase de préparation des marchés (analyse d'opportunité, sourcing, proposition de la disposition la mieux adaptée). Il contribuera à l'animation de l'achat socialement responsable territorial en mobilisant ses partenaires et coordonnant les interactions entre les parties prenantes de l'écosystème francilien de la clause sociale.

Valoriser les structures de l'ESS auprès des collectivités

Le pôle a développé en 2021 le cahier des solutions locales et innovantes, un outil qui présente un panorama d'une quarantaine de solutions ESS répondant aux besoins des collectivités territoriales. Ce document, commencé en 2020, sera diffusé en 2022 auprès d'un grand nombre de collectivités d'Île-de-France.

Où nous en sommes :

Le pôle tient en grande partie ses engagements du plan de développement pour l'année 2021 malgré quelques changements dans la programmation des actions. L'objectif d'augmenter le nombre de conventions d'affaires n'a pas pu être réalisé, nous n'avons organisé qu'une seule convention d'affaires alors qu'en 2020 nous en avons organisé 3. Cela est principalement dû à la crise du COVID qui a chamboulé la programmation d'un certain nombre d'événements. Cependant, nous avons pu améliorer la qualité des événements en s'appuyant sur l'analyse des retours des participants des événements précédents et nous sommes devenus expert dans l'organisation d'événements en distanciel.

Les objectifs concernant la formation de structures de l'ESS aux outils et modèles de coopération pour qu'elles puissent accéder à des marchés publics a été atteint grâce à l'organisation des hackathons. L'objectif du renforcement des travaux réalisés avec la MACS a également été atteint, celui de l'amélioration des méthodes de sourcing et la mise en place d'un système de partage des marchés et des opportunités d'affaires à destination des adhérents a bien avancé et devrait progresser en 2022.

Autrement, l'objectif d'enrichir et de diffuser le Cahier des Solutions Locales et Innovantes a été en partie atteint, il a été enrichi d'une vingtaine de fiches structures mais sa diffusion a été retardée par de nombreux allers-retours avec la Région Île-de-France afin d'aboutir à une version adaptée.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Parmi les axes de son plan de développement 2021-2024, la CRESS IDF ambitionne de renforcer ses actions en direction des territoires, à travers la création d'un pôle interne dédié et la mobilisation croissante des acteurs franciliens de l'ESS.

Pour ce faire, elle développe depuis 2019 une démarche d'expérimentation concertée avec la Région Ile-de-France au sein des 25 bassins d'emploi et multiplie les conventions avec les villes et EPCI d'Ile-de-France afin de co-construire avec elles, leurs politiques ESS et soutenir les coopérations locales avec les entreprises de l'ESS.

La CRESS souhaite également mettre à disposition des collectivités franciliennes, un panel d'actions à même de répondre à leurs besoins diversifiés en matière d'ESS et les outiller, grâce aux publications de l'ORESS et des autres pôles.

Enfin, pour mieux consolider l'ancrage territorial de l'ESS et de ses acteurs, la CRESS IDF porte le projet de construire un réseau de lieux ressources « ambassadeurs » pour l'ESS dans chaque bassin d'emploi, à même de valoriser les initiatives ESS locales et orienter les porteurs de projets.

Ce qui a été fait :

La structuration d'un Pôle « Développement territorial »

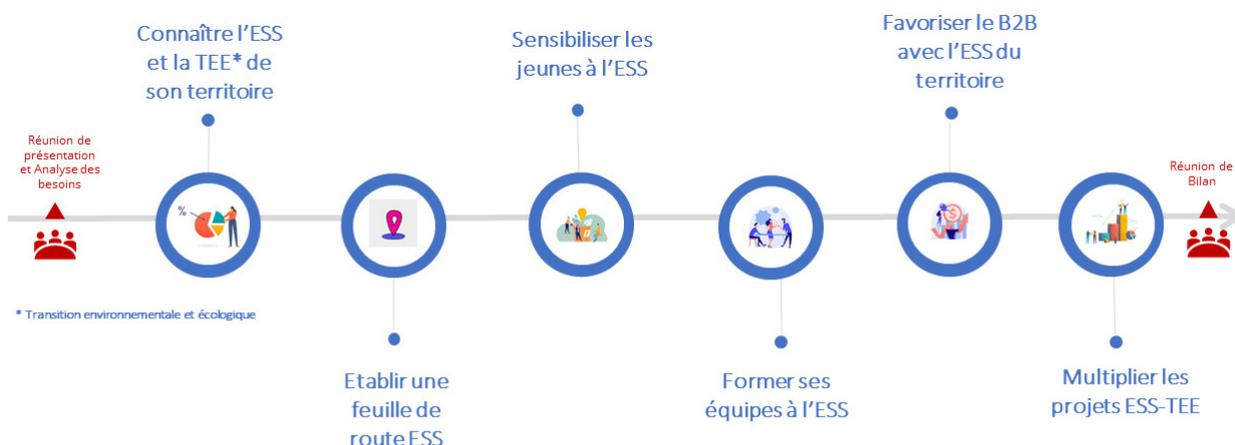
Depuis mai 2020, la CRESS a créé un nouveau pôle « Développement territorial » qui accueille aujourd'hui deux salariées en charge de l'animation territoriale.

Ce nouveau pôle s'appuie sur l'expertise et les outils développés par l'ensemble des autres pôles de la CRESS, pour mettre en œuvre des dynamiques ESS-TEE durables au cœur des territoires et encourager le soutien des collectivités aux initiatives locales porteuses de sens.

Notre action dans les territoires

En partenariat avec la Région IDF, les animatrices sont allées à la rencontre des collectivités dans les bassins d'emploi (BE) afin de déployer une démarche visant à leur permettre de mieux connaître l'ESS, ses acteurs locaux et leurs services ; d'être mieux outillées et de leur donner l'envie de poursuivre les actions en faveur de l'ESS.

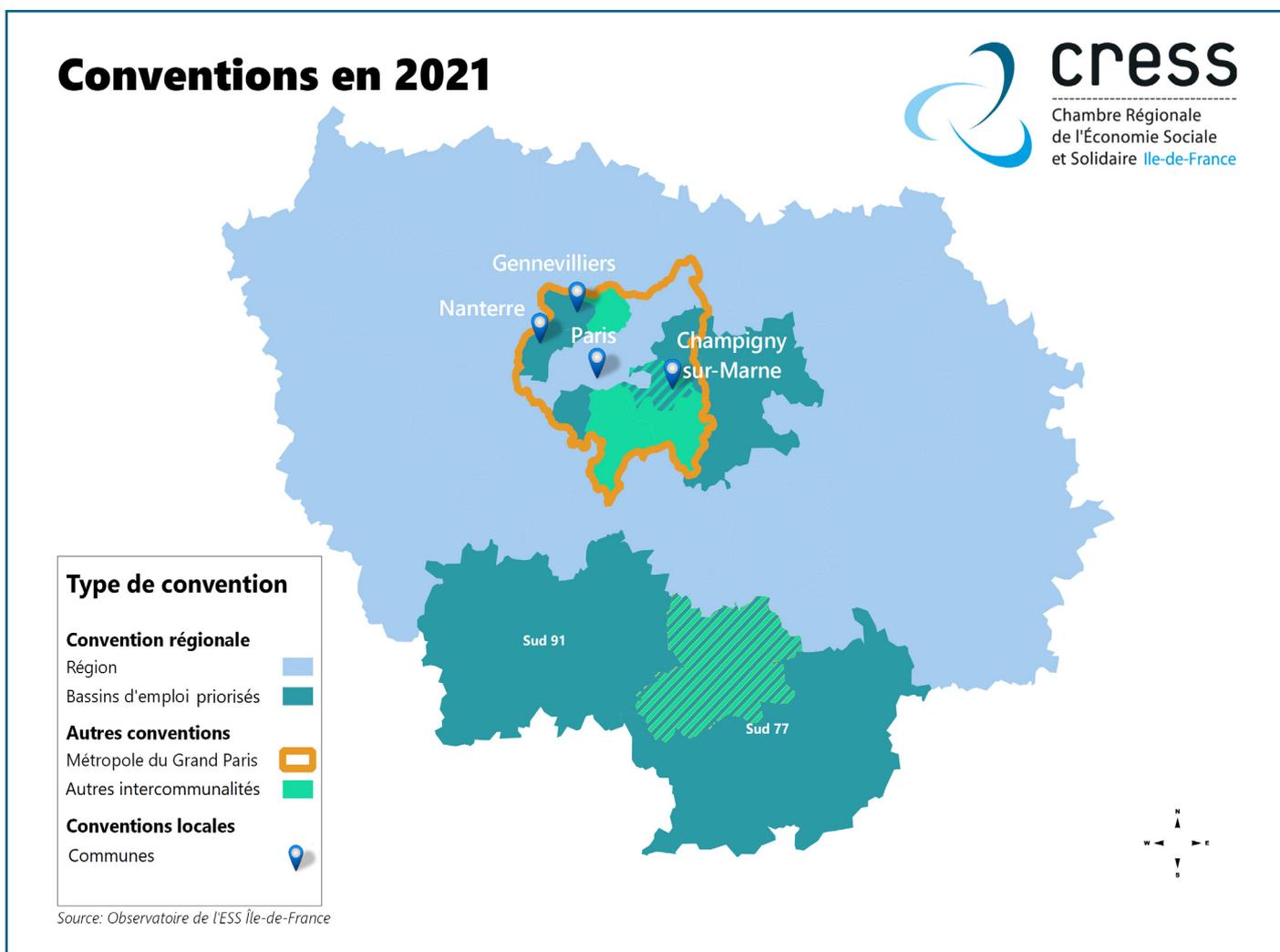
La démarche concertée avec la Région IDF dans les bassins d'emploi s'articule autour de plusieurs temps forts :



Quelques chiffres des réussites des projets de la CRESS dans les territoires :

- 15 Bassins d'emploi accompagnés par la CRESS depuis 2019 dont 10 EPT de la MGP
- 3 diagnostics ESS locaux ont été réalisés et présentés aux territoires
- 1 étude d'impact de la convention d'affaires dans le bassin d'emploi Seine Aval a été réalisée et présentée aux membres du COPIL de ce bassin
- 1 convention d'affaires et 1 Hackathon axé sur la formation de consortiums ESS pour répondre à des marchés publics en groupement, ont été organisés
- 14 Ateliers thématiques ont été animés autour par exemple, des achats socialement et écologiquement responsables, de l'alimentation durable, des opportunités d'affaires liées aux JOP 2024 ou encore des offres de service que l'ESS pouvait apporter aux entreprises classiques locales.
- 4 Club des collectivités organisés en partenariat avec le RTES autour de sujets d'actualités
- 3 jurys d'appel à projets ESS auxquels le pôle a été associé

L'intervention du pôle Développement territorial s'est aussi traduite par sa participation aux travaux de concertation autour de l'élaboration du SRDEII de la Région IDF ou encore par le co-portage de la construction de la stratégie d'économie circulaire et solidaire de la MGP. Ce travail de terrain mené par le pôle permet à la CRESS IDF d'être mieux identifiée par les territoires, en tant qu'actrice clé du développement de l'ESS en IDF.



La consolidation et le déploiement d'outils pour les collectivités

En 2021, le pôle « Développement territorial » a créé un nouveau catalogue regroupant l'ensemble des offres de service de la CRESS afin de proposer des interventions sur mesure, en fonction des besoins des territoires : « Développons l'ESS dans les territoires franciliens ».

Un nouvel outil complémentaire à ce catalogue des offres est également en cours de création : « Le Livret territoires ». Face à la nécessité de repenser le développement local à travers le prisme de la transition écologique, économique et sociale, ce livret a vocation à convaincre les décideurs publics du rôle stratégique que peut jouer l'ESS pour y parvenir et leur présenter des solutions concrètes, mises en œuvre par d'autres acteurs du développement local.

Extrait du document « Développons l'ESS dans les territoires » :

Composez votre offre ESS sur mesure



Analyse ESS- TEE

- Diagnostics ESS
- Étude et état des lieux ESS-TEE
- Cahier des solutions locales ESS-TEE



Sensibilisation

- Educ'tour
- Mon ESS à l'école
- Découverte des métiers de l'ESS



Formation

- Formation généraliste
- Le Club des Collectivités
- Achats responsables (ASER publics et privés)



Développement d'Affaires

- Networking
- Convention D'affaires (ESSpresso)
- Hackathons Coopération



Ateliers d'experts

- Filières TEE (Logistique durable, gestion des déchets BPT)
- Accompagnement & Financement de projets ESS

Où nous en sommes :

Depuis l'élaboration du plan de développement en 2021, la CRESS a su déployer de nombreuses actions d'information, de conseil et d'animations au profit des territoires en poursuivant son intervention dans les bassins d'emploi.

Plusieurs nouvelles conventions ont également été signées avec des villes comme Nanterre, qui a souhaité inscrire un partenariat avec la CRESS IDF dans une convention cadre triennale ou le Bassin d'emploi Boucle Nord de Seine, qui a souhaité prolonger l'intervention de la CRESS à ses côtés, pour organiser de nouvelles rencontres d'affaires et permettre à ses élus et services de se former à l'ESS et aux achats responsables.

Quelques explications ...

La construction d'un réseau de lieux emblématiques de l'ESS à l'échelle de chaque bassin d'emploi se poursuit et a fait l'objet d'une action de plaidoyer auprès de la Région afin d'incarner sur le terrain les actions auprès du grand public.

Nous nous étions donné l'objectif que suites aux actions sur les BE soutenues par la région nous ayons la capacité de proposer des actions pour prolonger celles-ci. Le nombre de

Différents outils de communication ont été élaborés pour clarifier la présentation des différents pôles de la CRESS, formaliser ses offres de services et transmettre aux collectivités un kit d'outils informatifs pour les aider dans la construction de leur politique ESS-TEE.

Enfin, des ateliers thématiques autour de la TEE afin d'aider les territoires à structurer des filières de réemploi ou de logistique durable sont en cours d'élaboration, en partenariat avec l'ADEME.

conventions que nous avons signées en 2021 ou que nous avons en cours de discussion sur 2022 montre que cette stratégie est la bonne mais qu'elle demande un important travail pour pouvoir se concrétiser. Il faudra augmenter les ressources de l'animation territoriale pour atteindre cet objectif et accroître notre capacité d'action.

Agriculture et Alimentation Durable



- Enjeux très forts autour de l'accompagnement et de la formation, la transition agricole nécessite des... agriculteurs
- De multiples initiatives pour conjuguer transitions écologique et solidarité
- Un écosystème d'acteurs pour répondre aux objectifs de
 - 200 installations par an
 - Favoriser les conversions en AB et diversifier les activités
 - Favoriser l'approvisionnement local



COMMUNICATION

Avec l'ouverture d'un poste à temps plein sur la communication de la CRESS en décembre 2020, une professionnalisation globale de la communication de l'association a pu s'opérer, aussi bien pour chaque projet que sur des questions de fonds tout au long de l'année 2021.

Les objectifs du Plan de Développement en termes de communication étaient les suivants :

- Renforcer la lisibilité des actions de la CRESS et de l'information liée à l'ESS
- Fluidifier l'accès à l'information au sein de la CRESS
- Mettre en place des canaux de communication dédiés à nos adhérent.es
- Soutenir la représentation de la CRESS à l'échelle régionale.

Renforcer la lisibilité des actions de la CRESS et l'accès à l'information liée à la CRESS ainsi que l'ESS

Un long travail de refonte de notre site internet en un nouveau s'est tenu sur l'année. Nous avons repensé complètement l'arborescence du site, son contenu et la manière dont nous souhaitons mettre en avant les informations sur ce dernier.

Cette action venant de s'achever début 2022, représente une belle avancée quant à nos objectifs de travail sur la lisibilité des actions de la CRESS. Nos missions ayant évoluées au cours de ces dernières années, elles sont maintenant présentées plus clairement sur notre site.

La continuité de cette clarification et uniformisation de notre communication concerne la finalisation de l'harmonisation de tous nos supports de communication de la CRESS. Le site internet étant une première porte d'entrée, ce dernier maintenant achevé, notre charte éditoriale et visuelle va être déclinée et adaptée aux supports que nous employons pour présenter nos actions.

Pour valoriser au mieux nos contenus, de fait plus digitaux depuis la pandémie, nous avons ouvert une chaîne YouTube, où sont partagés nos différents webinaires, clubs de collectivités, formations, rencontres... se tenant en ligne. Cette dernière est également accessible depuis notre site internet.

Notre newsletter, outil de communication dédié au partage d'information, s'adapte en suivant l'évolution et le champ d'action de la CRESS. Après avoir évalué la quantité d'informations à partager, nous avons défini une nouvelle temporalité, mensuelle pour la diffusion de la newsletter. De plus, nous diversifions maintenant la typologie de nos articles et avons souhaité mettre en place au printemps 2022 un article de fonds un petit peu plus conséquents sur des sujets qu'il nous semble important de valoriser par newsletter. Nous laisserons également mensuellement une place aux adhérent.es pour un article leur permettant de prendre la parole. Cela s'ajoute à ce que nous avons d'ores et déjà l'habitude de diffuser.

Canaux de communication dédiés aux adhérent.e-s

En plus d'une valorisation de nos adhérent.es dans notre newsletter, un espace spécifique a été pensé sur notre site internet. Dédié aux adhérent.es et aux informations qu'ils souhaitent y partager avec notre réseau, cet espace est conçu pour répondre à leur besoin de partage d'informations. Dorénavant, les adhérent.es peuvent mettre en avant les contenus et actualités qu'ils souhaitent faire figurer sur notre site internet sur cet espace ainsi que sur notre agenda. Nous assurons une modération afin que le contenu corresponde à notre charte éditoriale.

Enfin, afin de soutenir la représentation de la CRESS à l'échelle régionale, une formation de nos administrateurs et administratrices susceptibles de nous représenter a été proposée à cinq d'entre eux avant l'été 2021.

Au-delà de ces missions générales, le pôle communication permet un support global de l'équipe et des différents pôles en fonction de leurs besoins et missions respectifs. Voici quelques projets sur lesquels le pôle communication a pu apporter un soutien au fil de l'eau :

Travail de concert avec les pôles et actions de la CRESS. Afin de soutenir la démarche globale de développement et représentation de l'ESS tout en appuyant chaque action de la CRESS sur différents sujets. La communication est amenée à être adaptée et pensée pour chaque événement ou projet.

Animation de la cellule relance avec la sous-préfecture d'Île-de-France et les acteurs de l'ESS, pendant 6 mois, dans le cadre du plan de relance de l'Etat post covid-19. Un fil d'actualité, dédié aux dispositifs mis en œuvre, fléchés spécifiquement pour l'ESS a été animée et transmis aux participants de cette cellule afin de le relayer dans leurs réseaux.

Gestion et animation du mois et des prix de l'ESS au niveau régional. La CRESS n'ayant pas de financements spécifiques pour le mois de l'ESS, nous n'avons pas organisé d'évènement en propre autres que la remise du Prix Régional de l'ESS pour laquelle le jury composé d'adhérent.e.s de la CRESS a décidé de primer l'association Espoir & Création pour son action de sensibilisation et de clean challenge dans la catégorie Transition Écologique. Son projet intergénérationnel axé plus particulièrement vers les jeunes 13-21ans : ceux qui feront le monde de demain a particulièrement retenu l'attention du jury. Cette année marque un record en termes de nombre de candidatures au prix

de l'ESS avec environ 70 candidatures effectives pour la région. En parallèle, l'équipe de la CRESS ont participé tout au long du mois de novembre à des événements, tables-rondes, débats, ciné-débats...organisés par nos partenaires ou coorganisés à leur cotés.

Nous pouvons noter tout particulièrement l'organisation de la journée des achats socialement et écologiquement responsables du bassin d'emplois Paris Vallée de la Marne, pour la 1ère semaine des ASER (cf. Développement d'Affaires), la participation à la conférence régionale de l'ESS, le lancement de la plateforme Pousses et notre collaboration avec PIE, la projection du film Douce France auprès de jeunes collégiens suivi d'un débat à leurs côtés, et enfin la 3ème rencontre de l'accompagnement et du financement a clôturé pour la CRESS, ce riche mois.

La CRESS a d'ailleurs recensé 212 événements au niveau régional pour le mois de l'ESS.

- 3ème rencontre de l'Accompagnement,
- Hackathons Coopération en vue des JOP2024,
- Plaidoyer des élections régionales et départementales : événement débat en avril et maquettage des deux documents de plaidoyer
- Maquettage des publications de l'Observatoire
- Campagne d'adhésion et des vidéos des adhérent.e.s

De belles perspectives sont à prévoir notamment avec le pôle TEE et Education pour l'année à venir.



Présentation du Panorama 2021 et Remise du prix Régional de l'ESS chez notre adhérent aux Relais Solidaires à Pantin. En présence de Mme Sylvie Mariaud, Vice-Présidente de la Région Île-de-France en charge de l'ESS et des Achats Responsables.



www.cressidf.org
contact@cressidf.org



Ils nous soutiennent d'ores et déjà :

